

Nombre de conseillers  
En exercice : 29  
Présents : 26  
Votants : 27  
Date de la convocation : 28 février 2012

N° 12.03.05.10

L'an deux mille douze et le cinq du mois de mars, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

**PRÉSENTS** : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mmes LABORDE, ROMÉRO, M. OUSSET, Mme CHABLE GAUZY, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme ALQADI NASSAR, M. CAPRON, Mmes RAMON BOTONNET, CARRETIER, MM CARILLO, SAUVAN, Mme FONS VINCENT, MM LE NGUYEN, TALBOT, Mlle CROS, MM MUNOZ, FÉVRIER, Mme TARAYRE, M. BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, MM PLANCHERON, SAVY.

**PROCURATION** : M. CONTE en faveur de M. COMBE

**ABSENTS** : M. PAUL, Mlle VAN ELST

**ACQUISITION DE TERRAIN BL 296**

**Rapporteur : M. BOUISSEREN**

Il est rappelé au Conseil municipal que la Commune a accordé à la société VPI un Permis d'Aménager rue des Pattes de 8 lots desservis par une placette de retournement. Dans le cadre de ce lotissement il n'a pas été prévu de création d'association syndicale et il a été convenu que la Commune intégrerait dans son domaine privé les espaces communs cadastrés BL 296 pour 700 m<sup>2</sup> par cession gratuite.

Il convient désormais de régulariser cette situation.

Par conséquent, il est proposé au Conseil municipal :

- D'acquérir, à titre gratuit la parcelle BL 296 pour 700 m<sup>2</sup>.
- de dire que les frais relatifs à cette acquisition seront à la charge de la société VPI.
- d'autoriser Madame le Maire à signer tout acte et tout document se rapportant à cette affaire.

**Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de M. Bouisseren à l'unanimité des suffrages.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le .....  
et publication  
le .....



Le Maire

**Accusé de réception préfecture****Objet de l'acte :** ACQUISITION DE TERRAIN BL 296**Date de transmission de l'acte :** 07/03/2012**Date de réception de l'accusé de réception :** 07/03/2012**Numéro de l'acte :** 12-03-05-10 ( voir l'acte associé )**Identifiant unique de l'acte :** 034-213401235-20120305-12-03-05-10-DE**Date de décision :** 05/03/2012**Acte transmis par :** Corinne BERNAL**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 3. Domaine et patrimoine  
3.1. Acquisitions  
3.1.1. Délibérations